



Kenya : Le défi du changement

Rapport de voyage du PRAD

Tricia Hoo, analyste des risques politiques

Juin 2004

Sommaire

- Pour le Kenya, le changement de gouvernement consécutif aux élections de décembre 2002 est un événement positif. Toutefois, le gouvernement actuel a de nombreux défis à relever.
- La direction politique du pays est en crise actuellement. Le conflit persistant à propos de la révision de la Constitution et les rivalités au sein de la coalition au pouvoir freinent les progrès de l'application des réformes.
- Des progrès ont été réalisés dans la lutte à la corruption, mais cette pratique est bien enracinée. Pour les investisseurs il s'agit encore d'une source d'inquiétude.
- La sécurité demeure problématique, mais le gouvernement kényan démontre sa ferme volonté d'y remédier. Les améliorations ne seront visibles qu'à long terme.
- Les pays donateurs ne sont pas satisfaits de l'état du programme de réformes, mais ils sont disposés à faire preuve d'une certaine patience envers le Kenya.

Aperçu

Changement indispensable à la direction...

Il ne fait aucun doute que le résultat des élections de décembre 2002 était un événement positif pour le Kenya. La Coalition nationale arc-en-ciel (NARC) a remporté une victoire écrasante et a mis un terme au règne de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU). Ce parti était au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1963 et le régime autoritaire du président sortant, Daniel arap Moi, durait depuis 24 ans. La victoire de la NARC a suscité l'euphorie générale et toute la population croyait vraiment qu'une ère de changement politique spectaculaire et de prospérité économique allait commencer. Cependant, la NARC n'a pas su reconnaître ou prévoir avant les élections les défis auxquels l'État devrait faire face au moment d'entreprendre cette transformation. Ce contexte de besoin pressant, de volonté de changement et d'attentes démesurées a fait place à une grande déception envers le gouvernement de la NARC.

En prenant le pouvoir, la NARC était confrontée à ces nombreux problèmes de gouvernance, notamment la gestion des **rivalités ethniques** de longue date ainsi que les **pressions internationales** visant à éliminer la **corruption** endémique et à renforcer la **sécurité**. Face à ces nombreuses pressions, des dissensions sont nées au sein de la NARC, ce qui a créé une grave **crise de leadership** qui se manifeste principalement par une bataille constitutionnelle. Dans ce document nous examinons ces questions et leur impact sur la stabilité future du Kenya.

...et résultats décevants de la NARC jusqu'ici.

Au début, la chance semblait avoir tourné pour le Kenya et le gouvernement a su réaliser des progrès pour certaines de ses ambitieuses promesses électorales, notamment la lutte à la corruption et l'instauration de l'instruction primaire gratuite. Toutefois, la NARC a offert une piètre performance en général à ce jour, ce qui traduit l'absence totale de planification quant à la façon dont les dirigeants du parti allait gouverner le pays une fois élus. Il est clair que le gouvernement de la NARC a sous-estimé les problèmes de gouvernance, notamment pour ce qui est de l'ampleur et de la nature enracinée de la corruption qui existait sous le régime précédent. Il fait est l'objet de fortes critiques pour son incapacité à tenir sa principale promesse électorale, l'adoption d'une nouvelle Constitution, et pour son rôle dans les scandales de corruption découverts récemment.

Les luttes intestines au sein de la NARC se sont intensifiées au point où elles risquent de provoquer sa scission et de reléguer l'élaboration de politiques au second rang après le maintien de sa supériorité dans la lutte politique. Les réformes visant à restructurer les entreprises publiques hypertrophiées et à assainir le climat de l'investissement, principales conditions pour bénéficier de l'engagement continu des pays donateurs, progressent à un pas de tortue. Cette situation, conjuguée à une suite de promesses électorales non tenues, a causé le désenchantement grandissant des Kényans. C'est dans ce climat politique particulièrement difficile que deux des pires caractéristiques politiques de longue date du pays ont refait surface : l'ethnisation du régime politique et l'accent mis sur la conquête du pouvoir comme seule motivation pour entrer en fonction (voir le paragraphe « Luttes de pouvoir sur fond ethnique »).

Pour le moment il semble peu probable que le gouvernement de la NARC sera en mesure de surmonter ses rivalités internes et des indices portent à croire qu'il y aura un retour d'un niveau élevé de corruption dans les rangs du gouvernement. Les rivalités politiques persistantes, établies selon des critères ethniques et régionaux, resurgissent et les politiciens du pays semblent déjà engagés dans des manœuvres préélectorales. Dans l'ensemble, la conjoncture politique est en évolution constante et le **Service d'évaluation des risques politiques (PRAD) est d'avis que la possibilité d'une nette amélioration à moyen terme est faible.**

Crise de leadership

Une alliance formée à la hâte

La NARC, créée moins de deux mois avant le scrutin de décembre 2002, regroupe quatorze partis politiques, les principaux étant le Parti de l'alliance nationale du Kenya (NAK) et le Parti démocratique libéral (LDP). Cette alliance formée à la hâte sous l'égide de la NARC visait à renverser le régime Moi et à mettre fin au règne de presque 40 ans de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU). De nombreux observateurs ont qualifié d'emblée cette alliance de « mariage de raison » et cette opinion initiale exprimée par les sceptiques semble vouloir se confirmer.

Luttes de pouvoir

La coalition est maintenant engagée dans un âpre conflit à propos de la réforme de la Constitution qui oppose le président Kibaki et ses partisans au LDP, dirigé par le populaire ministre des Routes et des Travaux publics, Raila Odinga (voir ci-dessous les détails sur cette question). Toutefois, comme le président Kibaki est très malade depuis l'an dernier et qu'il est presque totalement absent de l'arène politique, le risque de créer un vide du pouvoir augmente. Il semble qu'en fait ce soit son groupe de proches conseillers¹, surnommé la « mafia du mont Kenya », constitué surtout de Kikuyus (ethnie à laquelle appartient également M. Kibaki), qui prenne les décisions.

Cette situation est particulièrement préoccupante maintenant, car de nombreuses institutions du pays sont réformées ou qu'elles font l'objet de fortes pressions internationales qui vont dans ce sens. Ces puissants dirigeants bénéficient de la conjoncture actuelle du fait que le président détient encore les pleins pouvoirs exécutifs et que M. Kibaki (reconnu comme étant un chef non-interventionniste même en parfaite santé) leur donne carte blanche. Cette bataille générale pour conserver son pouvoir, entre les ministères et le Parlement, se manifeste dans la querelle constitutionnelle en cours.

Bataille constitutionnelle

Ces derniers mois, l'attention du gouvernement de la NARC a été détournée surtout par la bataille persistante sur l'adoption d'une nouvelle Constitution. En fait, cette question a été abordée à presque toutes les réunions auxquelles le PRAD a assisté dans ce pays. La Constitution actuelle est entrée en vigueur en 1963 quand le pays est devenu indépendant du Royaume-Uni. Depuis, elle a fait l'objet de nombreuses modifications par les présidents Jomo Kenyatta et Daniel arap Moi qui voulaient centraliser tous les pouvoirs exécutifs entre les mains de la présidence. Donc, la révision constitutionnelle devenait indispensable et ne devait pas tarder davantage. C'était de plus l'une des principales promesses électorales du président Kibaki avant son entrée en fonction. La NARC avait d'abord promis de voter une nouvelle Constitution dans les 100 jours qui suivraient sa prise de fonctions – ce qui de l'aveu même du parti actuellement était un objectif trop ambitieux.

¹ Compte tenu de la nature floue de ce « comité consultatif » on n'en connaît pas avec certitude la composition. Certains membres sont connus : Moody Awori (vice-président), Chris Murungu (ministre d'État), David Mwiraria (ministre des Finances), Kiraitu Murungi (ministre de la Justice), John Michuki (ministre des Transports) et Andrew Gitonga (adjoint personnel au président). Indiscutablement, d'autres proches du président Kibaki, issus de la coalition ou du secteur privé, bénéficient d'un accès privilégié au président.

M. Kibaki manque à sa promesse

Lors de la création de la NARC, les partis ont signé un accord de partage du pouvoir qui établissait la répartition des postes entre les principaux partis. Cet accord prévoyait qu'après sa prise de fonctions, le gouvernement de la NARC réformerait la Constitution pour y inclure la création d'un poste de premier ministre exécutif auquel serait conféré beaucoup des prérogatives revenant actuellement au président. Il était entendu que Raila Odinga, chef de la faction LDP de la NARC, deviendrait ce premier ministre, en partie pour avoir accepté que M. Kibaki soit le candidat de la NARC à l'élection présidentielle plutôt que lui-même ou un autre membre du LDP. Toutefois, le président Kibaki a fait volte-face et, appuyé par ses partisans de la NAK, il propose plutôt de créer un poste de premier ministre non exécutif qui aurait moins de pouvoirs que le vice-président. Ce revirement est particulièrement controversé puisque M. Odinga, de l'ethnie Luo est très populaire et que son appui à l'investiture de M. Kibaki comme candidat de la NARC est considéré comme l'une des grandes raisons qui expliquent la victoire de la NARC².

Processus long et frustrant

La révision et la rédaction d'une nouvelle Constitution ont été d'abord confiées à la Commission de révision de la Constitution du Kenya (CKRC), connue aussi sous le nom de Commission Ghai du nom de son premier président, le professeur Yash Pal Ghai. Le processus a débuté sous le régime Moi et devait durer 18 mois. Plus de trois ans et demi se sont écoulés. La Commission est victime d'une série de frustrations, la dernière en mars lorsque des partisans de la NAK du président Kibaki ont quitté la conférence constitutionnelle pour marquer leur opposition à l'approbation de l'avant-projet de Constitution par la Commission. Les propositions contenues dans l'avant-projet étaient conformes à l'accord et prévoyaient donc une dilution des pouvoirs du président, dont le poste devenait honorifique pour l'essentiel. Le fonctionnement général du gouvernement devait être confié au premier ministre exécutif de l'Assemblée nationale et à deux vice-premiers ministres du Parlement.

La bataille a changé d'orientation dans une certaine mesure après la décision de la Commission puisque le contingent de la NAK a demandé l'intervention de la Cour suprême pour empêcher que l'avant-projet soit présenté au Procureur général. La Cour suprême a par la suite jugé qu'une nouvelle Constitution ne peut être adoptée qu'en organisant un référendum national, ce qui cause dans les faits une nouvelle interruption du processus.

Dans un geste inattendu, le gouvernement de la NARC a décidé de remplacer la CKRC. La fin du mandat de la Commission est prévue pour la fin de juin et le gouvernement a annoncé qu'il ne sera pas prolongé. Une nouvelle équipe³ lui succédera, laquelle devrait être présidée par le professeur Washington Okumu, salué unanimement pour son rôle dans la négociation d'une trêve en Afrique du Sud avant la tenue en 1994 des premières élections démocratiques dans ce pays. Il reste à voir si la faction de la NAK croit que cette mesure lui permettra de marquer des points. Il s'agit fort probablement d'une ultime tentative par le président Kibaki de redonner un peu de crédibilité au processus et d'offrir au gouvernement une excuse plus acceptable, au pays et dans la communauté internationale, de causer un autre report.

² M. Kibaki et son rival dans la course à la présidence, Uhuru Kenyatta, sont des Kikuyus, ce qui divise le vote de la principale ethnie du pays. Donc, l'appui de M. Odinga était essentiel puisqu'il assurait les votes des Luos, troisième ethnie en importance.

³ Cette nouvelle commission sera dirigée par le ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles, M. Kiraitu Murungi. Ce dernier est un ministre puissant et un proche du président Kibaki. Il jouit aussi d'une solide réputation pour sa position anti-corruption.

Luttes de pouvoir sur fond ethnique

Bien que les retards incessants dans l'adoption d'une nouvelle Constitution soient préoccupants, l'élément le plus important est l'impact de la querelle sur la « question ethnique » dans l'arène politique. Le Kenya compte plus de quarante ethnies différentes, ce qui caractérise sa politique. Pour cette raison, aucun groupe particulier ne domine en termes de répartition de la population nationale : les Kikuyus sont majoritaires avec près de 21 %. Ils sont suivis des Luhyas (14 %), des Luos (12 %), des Kambas (11 %) et des Kalenjins (11 %). Ainsi, les coalitions et les alliances multiethniques sont essentielles pour qu'un parti soit élu et qu'il conserve ses appuis au pays.

L'ex-président Moi était particulièrement doué pour jouer sur les divisions ethniques afin de consolider sa propre base de soutien. En effet, c'est en grande partie de cette façon que M. Moi, issu de la minorité kalenjin, a su conserver les rênes du pouvoir pendant 24 ans. Les élections de 2002 ont marqué un tournant pour la politique kényane puisque les partis d'opposition ont fini par dépasser les divisions ethniques et adopter une plate-forme commune. En apparence, il semblait qu'ils avaient enfin su transcender la question ethnique. Cependant, comme les scissions apparaissent maintenant au sein de la coalition de la NARC dans la bataille constitutionnelle, il s'avère que l'ethnicité joue un grand rôle.

Il est à noter qu'en dépit de la complexité de la composition ethnique du Kenya le risque d'éruptions de violence localisées est faible présentement. Les élections de 2002 et la période de transition politique qui a suivie ont été pacifiques ou presque. Même si des cas de violence ethnique sur une petite échelle ont été signalés, il s'agissait plutôt d'incidents isolés qui ne **menacent pas la stabilité générale** du pays.

Corruption

La lutte contre la corruption au gouvernement est en cours...

Les révélations de corruption font maintenant la manchette dans les médias du pays, qui jouissent d'un niveau de liberté relativement élevé. Cette question fait donc partie du domaine public et fait l'objet d'un examen attentif de la population. L'assainissement de l'appareil judiciaire dont la corruption est notoire a maintenant été suivi d'une purge de la police nationale et de plusieurs enquêtes sur les activités de la fonction publique. Bien que ces processus n'aient pas nécessairement été réalisés de façon très efficace, la campagne anti-corruption semble se diriger sur la bonne voie.

et elle donne certains résultats remarquables...

L'événement le plus positif en ce qui concerne la lutte à la corruption est la création du poste de secrétaire permanent pour la gouvernance et l'éthique. John Githongo, ancien directeur exécutif de la section de Transparency International au Kenya, a été nommé à la tête de ce service situé dans le bureau du président. Des indices permettent de croire que certains proches collaborateurs du président Kibaki s'opposent à ce que le service de M. Githongo ait une présence influente, mais il n'y a pas eu jusqu'ici de véritable tentative de déplacer ce service ou de s'ingérer dans ses activités. L'équipe de M. Githongo, même si elle est plutôt sous financée, est très compétente et joue un rôle actif dans de nombreux processus de réforme législative et institutionnelle du pays.

Dans l'ensemble, la lutte contre la corruption dans le gouvernement semble progresser. Transparency International (TI) déclare que le degré d'incidents mineurs de corruption au Kenya a beaucoup diminué. Fait inusité, selon le rapport la corruption est maintenant plus coûteuse puisque les risques pressentis sont plus grands, ce qui a donné lieu à une hausse des paiements exigés. Toutefois, TI attire également l'attention sur le fait que la corruption existe toujours dans les rangs du gouvernement et qu'elle est de plus en plus visible au cours des derniers mois en raison de la découverte de nouveaux scandales de corruption auxquels des hauts dirigeants du gouvernement de la NARC ont été mêlés.

Mais l'élimination de la corruption est un défi à long terme.

Dans la réalité, la corruption est très ancrée à tous les échelons du gouvernement et de la fonction publique et il y a un manque de candidats qualifiés et crédibles dans les ministères et les services gouvernementaux. En outre, bon nombre des ministres qui ont servi durant le régime Moi font partie du gouvernement de la NARC. Même si le remaniement complet de la bureaucratie du pays est l'idéal visé, les limites des capacités font que cet objectif est loin d'être réaliste jusqu'ici. Ainsi, un changement majeur dans l'élimination de la corruption au pays aura besoin d'une ferme volonté politique et les résultats ne seront visibles qu'à long terme. Actuellement, les mesures prises vont dans la bonne direction, mais le pays a encore beaucoup de chemin à faire. La corruption continuera donc de caractériser les institutions nationales et la bureaucratie dans un avenir prévisible.

Relations avec le FMI et les donateurs internationaux

Ces questions constituent autant de menaces sérieuses aux relations fragiles qu'entretient le Kenya avec le Fonds monétaire international (FMI) et la communauté internationale des donateurs. Sous la direction de la KANU, en novembre 2003, le pays a renoué avec le FMI et la communauté de financement internationale, mettant terme à un gel du financement de trois ans⁴. Le soutien financier du FMI comporte cependant de nombreux critères de réforme qui doivent être respectés par la NARC. Comme les versements sont échelonnés, le FMI peut maintenir la pression exercée sur le gouvernement pour l'inciter à mener les réformes à bonne fin. Le financement dépend principalement de la poursuite d'initiatives visant à freiner la corruption et à promouvoir la réforme économique et la libéralisation des échanges. La NARC avait été prévenue d'entrée de jeu que si elle n'arrivait pas à respecter les objectifs en matière de réforme, le FMI n'hésiterait pas à retirer de nouveau son soutien.

Les objectifs fixés en matière de réforme sont loin d'être atteints...

Le rythme de la réforme économique au Kenya a été, et demeurera, très lent, à la grande déception des différents groupes de donateurs. Les réformes les plus difficiles ont trait à la privatisation des sociétés d'État et à des compressions dans la fonction publique⁵. Le processus de privatisation a une fois de plus été freiné, le projet de loi sur la privatisation ayant été rejeté par le Parlement au début de mai. Le gouvernement et les kényans sont sceptiques à l'égard des avantages de la privatisation, le sentiment général étant que le processus a été imposé au pays par la Banque mondiale et le FMI. Beaucoup de gens croient que la privatisation équivaldrait à se départir de bijoux, et qu'elle ne comporterait pas d'avantage à long terme pour l'économie nationale. La question de la privatisation est en outre mal comprise en général par le gouvernement, qui ne sait trop comment en assurer la gestion efficace. Les compressions dans le secteur public soulèvent beaucoup de mécontentement puisque le gouvernement s'était

⁴ Le FMI et la Banque mondiale ont suspendu leur financement accordé au Kenya en 2001, en raison d'allégations de corruption enracinée, de piètre gouvernance et de mauvaise gestion de l'économie.

⁵ Le FMI et la Banque mondiale maintiennent que le Kenya a le nombre le plus élevé de fonctionnaires de l'Afrique, soit 410 000.

engagé à créer 500 000 emplois par année dans le cadre de la dernière campagne électorale et qu'il a par le passé été un employeur important au pays. Il a récemment annoncé qu'il prévoyait retrancher plus de 21 000 emplois de la fonction publique – déclaration qui, par hasard, coïncidait avec une visite régulière d'une délégation du FMI. Cette nouvelle n'a fait qu'alimenter les critiques selon lesquelles le gouvernement se pliait aux demandes de la communauté internationale des donateurs plutôt que de répondre aux besoins du pays.

L'appui soutenu des donateurs est essentiel au développement économique du pays. Certains de ces donateurs expriment de plus en plus leur mécontentement face à la lenteur des changements. En mars, la Banque mondiale a émis un avertissement sévère au gouvernement, annonçant qu'elle cesserait son soutien financier si elle ne constatait pas des progrès sur le plan de la privatisation. Elle exige aussi une plus grande transparence dans la gestion des finances du pays, secteur où sévissait la corruption sous l'administration précédente. Par ailleurs, le Royaume-Uni a ouvertement critiqué le manque de progrès sur le plan du repli du personnel parapublic et de l'élimination de la corruption, et fait pression pour que des améliorations considérables soient faites au plan d'enseignement primaire gratuit.

... mais les donateurs se montrent encore patients.

Les donateurs semblent toutefois faire preuve de patience à l'égard du gouvernement kényan, et reconnaissent que les défis sont nombreux. Le FMI continue d'offrir son soutien au pays, et a bien accueilli le dernier Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) publié par le gouvernement. Pour sa part, la Banque mondiale a libéré des fonds et des ressources techniques considérables pour appuyer le processus de privatisation du Kenya. En juin 2004, le FMI terminera son examen, amorcé il y a un an, des progrès réalisés par le pays et effectuera vraisemblablement un versement à ce moment-là. Le FMI saisira fort probablement cette occasion pour redoubler les pressions exercées sur le gouvernement kényan pour l'inciter à accélérer la cadence des réformes, mais le **risque** que le FMI mette complètement fin à son soutien **n'est pas considérable**.

Menaces à la sécurité

La sécurité est une source d'inquiétude importante au Kenya, la situation du pays sur ce plan étant perçue comme l'une des plus précaires de l'Afrique. Contrairement à certains pays voisins qui sont aux prises avec un conflit civil, les problèmes de sécurité perçus du Kenya découlent de la menace d'attaques terroristes, du degré élevé d'activités criminelles, et de la faiblesse générale des forces de sécurité. Les frontières poreuses qui séparent le Kenya de la Somalie, la proximité du Moyen-Orient et la longue côte non surveillée de l'océan Indien ont fait du pays une cible de choix pour les terroristes. Le Kenya a fait l'objet d'attaques d'al-Qaïda par le passé, dont une attaque de l'ambassade des États-Unis à Nairobi en août 1998 et deux attaques distinctes près du centre de villégiature de Mombasa en novembre 2002. Les attaques sont une source d'inquiétude pour de nombreux pays occidentaux, le Royaume-Uni ayant même imposé une suspension de trois mois et demi (levée le 5 septembre 2003) de tous ses vols en provenance et à destination du Kenya. Les États-unis maintiennent leur alerte de voyage, en vigueur depuis plus d'un an, et d'autres pays occidentaux ont émis des avis de sécurité semblables à différents moments.

Risque d'attaques terroristes

La situation géographique du Kenya explique en partie pourquoi le risque d'attaques terroristes au pays est perçu comme étant particulièrement élevé. L'absence de gouvernement central dans l'État voisin non viable de la Somalie et les frontières poreuses des régions entières de l'Est et du Nord-Est ont par le passé été exploitées par al-Qaïda et ses réseaux terroristes affiliés. La capacité pour des terroristes d'infiltrer le territoire kényan, particulièrement le long de la frontière

Préparé par Tricia Hoo

Service d'évaluation des risques politiques, poste 7092

Les opinions exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur. Elles ne sont pas nécessairement partagées par Exportation et développement Canada.

somalienne au Nord du pays, où al-Qaïda est bien enracinée, découle en partie de la faiblesse et de la corruption des forces de sécurité nationales. Ce phénomène, conjugué au fait que le Kenya abrite plus d'intérêts occidentaux que bon nombre de ses voisins, explique en grande partie les attaques terroristes survenues en 1998 et 2002⁶. Bien qu'il soit **peu probable** que la population en général et le pays dans son ensemble soient la cible d'activités terroristes futures, il **subsiste un risque** que des hôtels ou autres cibles relativement faciles à toucher soient visés à l'avenir, en particulier ceux qui appartiennent à des Occidentaux.

Menace externe

En dépit du fait que le Kenya partage des frontières avec des pays aux prises avec un conflit civil, le Soudan et la Somalie en particulier, le risque que ces conflits se propagent sur son territoire est faible. Même si le pays compte des réfugiés des pays voisins, on ne constate pas le même chevauchement de groupes ethniques que dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Malgré un sentiment d'insécurité accru dans certaines régions frontalières, particulièrement avec l'Éthiopie et la Somalie, où on a noté un accroissement de la présence de bandits et du trafic d'immigrants, les problèmes sont contenus.

Perspectives d'amélioration

Dans l'ensemble, nous avons constaté des améliorations en matière de sécurité, tant sur le plan des activités terroristes possibles que des activités criminelles générales⁷. Le gouvernement fait l'objet de pressions croissantes de la part du secteur privé – et particulièrement d'entreprises du secteur touristique – pour améliorer la sécurité. L'industrie touristique, importante sur le plan économique, a été dévastée par les alertes soutenues aux voyageurs. La collaboration régionale dans le but de prévenir le terrorisme et de renforcer la sécurité aux frontières a augmenté, et le Kenya a joué un rôle de premier plan dans le cadre de cette initiative. Les États-Unis se sont engagés à accorder une aide financière et technique à l'Afrique de l'Est dans le but de combattre le terrorisme, et des plans sont en œuvre en vue d'utiliser ce soutien pour créer un partenariat régional de renseignement et de formation.

Même si l'on ne prévoit pas, à court terme, d'amélioration considérable au plan de la sécurité, le pays est sur la bonne voie, les kényans et la communauté internationale s'entendant pour exercer des pressions sur ce plan. Le gouvernement aura donc peut-être plus de facilité à se concentrer sur la sécurité que sur des questions internes délicates comme la privatisation et la réforme économique. Cependant, comme les impressions ne changent pas du jour au lendemain, les investisseurs et les touristes continueront sans doute d'éviter le pays tant qu'ils ne disposeront pas de preuves suffisantes d'une forte volonté politique d'améliorer la sécurité.

Conclusion

L'environnement politique du Kenya est en grande partie demeuré statique sous le régime Moi. Bien que le développement du pays ait souffert de cette inertie, les kényans ont tout de même tiré un certain réconfort de la stabilité inhérente. Le Kenya se retrouve maintenant en situation d'incertitude, alors qu'il tente d'amorcer la prochaine phase de son évolution démocratique. Le premier obstacle a été surmonté lorsque la NARC a mis fin à la longue domination de la KANU en remportant les élections. Cependant, les obstacles s'ensuivant - l'héritage des politiques du leader de longue date et de la corruption endémique du système - mettent à l'épreuve la

⁶ Bien que l'on ait constaté l'existence de petites cellules terroristes au Kenya au début et vers le milieu des années 1990, rien n'indique la présence de groupes semblables à l'heure actuelle.

⁷ En avril, face à un taux de criminalité croissant, le gouvernement a congédié le commissaire de police et l'a remplacé par le brigadier Mohamed Hussein Ali. Ce dernier n'étant pas membre du corps de police, il est la première personne de l'extérieur à accéder à ce poste. Le brigadier Ali est une personne crédible, et l'on croit qu'il sera en mesure de restructurer le corps policier du pays, processus qu'il a déjà amorcé.

détermination du gouvernement, qui avait clairement sous-estimé les défis à relever. La NARC, en raison de son penchant pour les promesses électorales, a suscité des attentes déraisonnables de la part de la population, qui est maintenant de plus en plus désillusionnée. Puisque le gouvernement fait actuellement l'objet de fortes pressions internationales et internes l'incitant à la réforme, certains soutiennent qu'il paie pour avoir voulu apporter trop de changements à la fois. Tous ces facteurs, combinés à la faiblesse des institutions du pays et à la présence de nombreux politiciens qui ont servi sous le gouvernement de la KANU, constituent des obstacles considérables.

La NARC a du mal à venir à bout des réformes...

La NARC fait donc l'objet d'une importante lutte interne, qui menace de la fractionner. L'alliance se reformerait cependant sans doute avec des partis membres au lieu de s'effondrer complètement. Cette distraction est toutefois particulièrement déconcertante compte tenu du grand nombre de réformes amorcées ou devant être poursuivies par le gouvernement. L'examen qui sera effectué sous peu par le FMI constituera une épreuve critique pour le gouvernement et augmentera fort probablement la pression exercée sur la NARC l'incitant à mettre de l'ordre dans ses affaires. Les donateurs internationaux ayant formé un partenariat avec le Kenya continueront cependant vraisemblablement de faire preuve d'une patience mesurée envers la NARC.

... mais le mouvement en faveur du changement s'accélère.

Certains facteurs encouragent le développement démocratique du Kenya. La population s'est engagée dans le processus politique, le pays a tenu des élections libres et loyales, et la transition politique s'est relativement bien déroulée. Nous constatons aussi l'existence d'une société civile solide et active jouant un rôle croissant dans la responsabilisation du gouvernement. De surcroît, la structure du Kenya est stable. Il n'y a eu aucun conflit civil depuis que l'État a obtenu son indépendance, et un revirement de situation est peu probable.

Le mandat du gouvernement au pouvoir restera probablement caractérisé par cette même lenteur des réformes. Il faudra sans doute attendre au-delà de 2007 (année où s'amorcera le prochain mandat) pour constater de véritables signes de progrès démocratiques (ou d'absence de progrès). Dans l'intervalle, nous pouvons nous attendre encore à une succession d'arrêts et de redémarrages des réformes, compte tenu des nombreux défis de gouvernance, notamment les questions de l'ethnicité et de la corruption, bien enracinées au pays; il ne faut pas sous-estimer le défi que pose un changement à ces habitudes depuis longtemps établies.